

Interview d'André Dubois: le secrétariat général et la fusion des trois Conseils (Bruxelles, 8 décembre 2006)

Source: Interview d'André Dubois / ANDRÉ DUBOIS, Étienne Deschamps.- Bruxelles: CVCE [Prod.], 08.12.2006. CVCE, Sanem. - VIDEO (00:01:56, Couleur, Son original).

Copyright: Transcription CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/interview_d_andre_dubois_le_secretariat_general_et_la_fusion_des_trois_conseils_bruelles_8_decembre_2006-fr-ea7539ee-837b-4de3-8351-555495e714b9.html



Date de dernière mise à jour: 04/07/2016

Interview d'André Dubois: le secrétariat général et la fusion des trois Conseils (Bruxelles, 8 décembre 2006)

[André Dubois] Je dirais que le «traité de fusion» était un acte politique, il s'agissait d'une décision politique, qui était prise dans la perspective d'une fusion des Communautés. Je ne dirais pas que l'existence d'un secrétariat unique a contribué à cette décision politique. C'est un fait certain, n'est-ce pas? Elle avait une autre perspective. Mais c'est certain que l'unité fonctionnelle de nos secrétariats a évité... a permis d'entrer dans la fusion sans problème, puisque nous étions déjà fonctionnellement unis – une petite équipe était restée à Luxembourg – et n'a pas posé les problèmes, par exemple, qu'a posé la fusion des administrations de la Commission. Voilà ce que je voudrais très brièvement...

[Étienne Deschamps] Effectivement, jusqu'en 1967, je dirais, la plus grande partie des activités du Conseil se déroule à Bruxelles mais malgré tout, vous venez de le dire, il y a une équipe qui reste en place pour les activités spécifiquement CECA à Luxembourg. Comment les choses s'articulaient-elles entre l'équipe de Luxembourg et l'équipe de Bruxelles? Est-ce qu'il y avait un contact permanent ou est-ce que les choses étaient finalement, je dirais, pour des raisons sectorielles, assez distinctes?

[André Dubois] Les activités de la CECA étaient évidemment moins lourdes que les activités d'une Communauté naissante. Alors, l'équipe qui restait à Luxembourg pouvait assez aisément faire face aux activités de la CECA. Elle était renforcée, si nécessaire, par les gens qui faisaient le déplacement: le secrétaire général, le service juridique, le service de presse également. Ça n'a pas posé de problème particulier, je dois dire. Je n'ai pas le souvenir que c'était un grand problème...